

**SYNDICAT
D'ETUDES ET DE REALISATIONS
POUR LE TRAITEMENT
INTERCOMMUNAL DES DECHETS
(S.E.R.T.R.I.D.)**

Réunion du Comité Syndical

du mercredi 04 février 2004

CS – 1.09

**- Conseil d'Administration au Comité des
Oeuvres Sociales (C.O.S.)**

RAPPORT

Présenté par M. Emile GEHANT
Président

Le SERTRID est adhérent au Comité des Œuvres Sociales dont les membres sont, outre le SERTRID, la CAB, la Ville de Belfort, le CCAS de Belfort, le SMGPAP et le SDIS.

Chacun de ces adhérents doit désigner un membre au conseil d'administration du COS qui élira alors trois membres titulaires et trois membres suppléants, parmi les six représentants des collectivités membres.

Il est demandé au Comité Syndical :

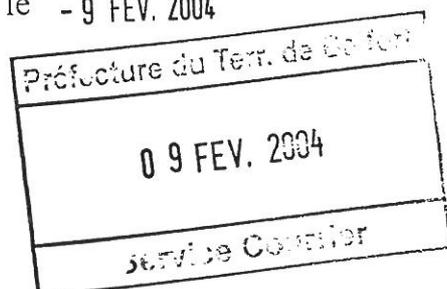
- de désigner le représentant du SERTRID au Conseil d'Administration du Comité des Œuvres Sociales.

Après avoir voté à bulletin secret, le Comité Syndical, à l'UNANIMITE :

- - **DESIGNE** M. Daniel FEURTEY en tant que représentant du SERTRID au conseil d'Administration du Comité des Œuvres Sociales de la ville de Belfort.

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le **10 FEV. 2004**, conformément au C.G.C.T.

Dépôt en préfecture le - **9 FEV. 2004**



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président du S.E.R.T.R.I.D.

Emile GEHANT